

## **20240313 Rue89 Lyon**

<https://www.rue89lyon.fr/2024/03/13/logement-devant-metropole-lyon-jeunes-migrants-manifestent/>

### **« On veut juste un logement ! » : des jeunes migrants manifestent devant la Métropole de Lyon**

*Une soixantaine de jeunes migrants, pour la plupart mineurs, ont manifesté devant le siège de la Métropole de Lyon mardi 12 mars. Ils vivent depuis deux mois sous les tentes du square Béguin (Lyon 7e) et demandent à être logés. Une délégation du collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse été reçue par la collectivité, sans que la situation ne se débloque.*

Édition abonnés  
**Laury Caplat**



Le collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse a appelé à la manifestation, ce mardi 12 mars, pour demander que s'applique la présomption de minorité ©Laury Caplat/Rue89LyonPhoto : ©Laury Caplat/Rue89Lyon

Depuis le mois janvier, une soixantaine de jeunes migrants dorment sous des tentes dans le square Béguin, dans le 7e arrondissement de Lyon. « On n'a ni parents, ni maman, ni papa. On ne veut pas mendier. On veut juste un logement pour pouvoir aller à l'école comme les autres mineurs », plaide Mohammed\* (prénom changé), 17 ans.

Mardi 12 mars, il est venu manifester aux côtés du collectif Soutiens migrants Croix-Rousse devant les portes de la Métropole de Lyon. Une nouvelle fois, ils ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation préoccupante des mineurs non accompagnés – dits MNA – qui vivent à la rue, sans aucune prise en charge des institutions.

### **70 jeunes migrants vivent dans le square Béguin à Lyon**

Face aux agents de sécurité de la Métropole, Bengoura\* (prénom changé), 16 ans, scande à l'avant du rassemblement : « Hospitalité pour les mineurs isolés ». Comme la plupart des jeunes autour de lui, Bengoura est en recours depuis deux mois pour faire reconnaître sa minorité, car Forum Réfugiés, sous la tutelle de la Métropole de Lyon, ne l'a pas évalué comme mineur. Pendant ce temps, il ne bénéficie d'aucun suivi de la part de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et compte sur le seul soutien des associations et collectifs qui assurent le minimum vital, au campement Béguin.

« C'est pas facile d'arriver dans un pays où on n'a pas vécu ni grandi. Je suis parti de Guinée, en arrivant ici j'avais des objectifs, je voulais aller à l'école », témoigne Bengoura, à l'écart de la foule. Dans sa main droite, il laisse traîner au sol une pancarte sur laquelle est inscrite en capitale: « Hospitalité ? »



## À Lyon, un rassemblement pour le respect de la présomption de minorité

« A cause des fréquentes pluies, les tentes et les vêtements sont trempés. On ne peut rien laver sur place. Les conditions d'hygiène sont terribles. Certains n'arrivent à dormir qu'au petit matin à cause du froid », témoignage Albane du collectif Soutiens migrants Croix-Rousse, qui dénonce un non-respect des conventions internationales de protection de l'enfance. « Si on regarde la loi, ils ne devraient pas se retrouver une seule nuit à la rue », reprend-t-elle, sous les sifflements du groupe qui martèle en boucle, « Métropole, Aidez nous ».



Dans le rassemblement en soutien aux mineurs non accompagnés, le ton monte. « Chaque jour on sera là », hurle-t-on en direction de la dizaine de policiers qui viennent d'arriver sur les lieux. Photo : ©Laury Caplat/Rue89Lyon

Parmi les revendications du collectif : ils et elles demandent que s'applique une présomption de minorité. Un principe selon lequel une personne se déclarant mineure doit être considérée comme telle, jusqu'à une décision de justice. Elle devrait donc être prise en charge de façon globale par les services de la protection de l'enfance, compétence de la Métropole de Lyon sur l'agglomération lyonnaise.

« La situation actuelle se répète depuis plusieurs années, des jeunes, ni majeur ni mineur pour l'administration française, sont de plus en plus nombreux à dormir dehors. La procédure de recours dure en moyenne 6 mois, sans aucune prise en charge » déplore Sébastien, membre du collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse.

En moyenne 80% des jeunes qui font un recours auprès du tribunal sont finalement reconnus mineurs par le juge des enfants.

*Lire aussi sur Rue89Lyon*

[Un audit pointe les failles de l'évaluation des mineurs étrangers par la Métropole de Lyon](#)

[Le long parcours des mineurs étrangers non-accompagnés à Lyon](#)

## **Accueil des jeunes migrants : Métropole de Lyon et préfecture se renvoient la balle**

À 13h, une délégation composée de membres du collectif Soutiens Migrants Croix-Rousse est reçue par Lucie Vacher et Renaud Payre, tous deux vice-président.es (Enfance et Habitat) à la Métropole. A l'extérieur, les manifestants montent d'un ton. « On en a marre, on va dormir ici ce soir », crie l'un d'entre-eux, après avoir franchi les barrières de sécurité pour se rapprocher de l'entrée.

Au retour de la délégation, la pression retombe. Selon l'une des membres présentes à la réunion, la Métropole aurait renvoyée la balle à la préfecture pour la prise en charge de ces 70 jeunes. C'est elle qui est en charge de l'hébergement d'urgence, dispositif inconditionnel d'aide pour toute personne à la rue. Selon le collectif, aucune solution n'a été proposée durant la réunion. Contactée, la Métropole n'avait pas encore donné suite à nos sollicitations à la parution de cette article.